

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Rapport de la commission chargée d'étudier le

Préavis No 88-2011

Demande de crédit pour l'aménagement de toilettes publiques dans le bâtiment du Puits de Rive

La commission est composée de

Mesdames	Anne Beck-Thentz Pascale Vollenweider
Messieurs	Michel Ansermoz Patrick Bréchon, président Dimitri Deyhle Christian Hay, excusé Paul Veyrassat, rapporteur

La commission s'est réunie le 4 avril 2011. MM. Nicolas Roland, Municipal, et Serge Gambarasi, chef du Service technique, ont pris part à la première partie de la séance. La commission les en remercie et leur sait gré de leurs explications et de leurs réponses à ses questions.

Le projet

M. Roland a résumé l'historique de la proposition. Après le projet avorté de buvette (législature 2002-2006), la Municipalité a voulu donner une nouvelle affectation au bâtiment du Puits de Rive en créant des toilettes publiques à proximité immédiate de la place de jeux. L'intention de la Municipalité est qu'à moyen terme, ces toilettes remplacent celles situées à l'entrée Nord de la Promenade des Amoureux, assez vétustes, et qui seraient démolies. Le projet a été mis à l'enquête publique au printemps 2010 et n'a suscité ni remarque ni opposition. Le représentant de la Municipalité reconnaît que le coût devisé n'est pas négligeable, mais il est dans la norme des projets analogues. Il faut notamment prendre en compte le fait que la grande fosse (le « Puits ») devra être remblayée et qu'une rampe d'accès pour handicapés est prévue. Inversement, on a décidé, par souci d'économies, que les locaux ne seraient pas chauffés, mais seulement tempérés hors-gel (par convecteurs électriques).

Vues de la commission

De la discussion au sein de la commission, il ressort ce qui suit :

Les membres de la commission accueillent le projet avec de fortes réserves, voire le rejettent. Avant tout, la commission regrette qu'on veuille affecter à des toilettes publiques un emplacement privilégié au bord du lac. Une solution en accord avec la qualité du site devrait être imaginée dans le cadre des travaux à venir du plan partiel d'affectation Château (PPA).

Deuxièmement, et dans le droit fil de ce qui précède, la commission craint qu'en installant des toilettes dans le bâtiment en cause, on cimente la situation pour des années et préjuge des travaux relatifs au plan d'affectation Château. Une réflexion globale est nécessaire, plutôt que la réalisation d'un projet isolé et sans urgence.

Troisièmement, les membres de la commission se demandent comment justifier le montant élevé du devis auprès des contribuables. N'a-t-on pas péché par perfectionnisme ?

Si la commission s'oppose donc au projet tel qu'il est présenté, elle reconnaît cependant l'existence d'un besoin. Elle suggère par conséquent à la Municipalité d'étudier d'autres variantes, moins coûteuses et de caractère provisoire (par exemple dans le triangle entre la place de jeux et le « skate-park »). Dans une étape ultérieure, les travaux relatifs au plan d'affectation Château pourront proposer une solution plus définitive.

Pour ces raisons, la commission vous invite, à l'unanimité des membres présents, à bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Vu le préavis No 88 de la Municipalité du 3 mars 2011

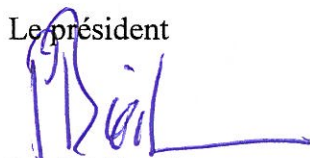
Entendu le rapport de la commission chargée d'étudier le sujet

Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour

Renvoie à la Municipalité le projet d'aménagement de toilettes publiques dans le bâtiment du Puits de Rive, en l'invitant à étudier des variantes moins coûteuses et provisoires, qui tiennent compte des vues exprimées par la commission dans son rapport.

Au nom de la commission

Le président



Patrick Bréchon

Le rapporteur



Paul Veyrassat

Rolle, le 9 avril 2011